

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Restaurant scolaire

Garderie périscolaire

NORGES LA VILLE



PROJET PEDAGOGIQUE
2009 - 2010

LA STRUCTURE.....	3
LES LOCAUX	3
<i>La salle de restaurant scolaire :</i>	<i>3</i>
<i>La cuisine :</i>	<i>3</i>
<i>Les vestiaires des animatrices :</i>	<i>3</i>
<i>La salle d'activité :</i>	<i>3</i>
<i>Les toilettes :</i>	<i>4</i>
<i>Le bureau :</i>	<i>4</i>
FREQUENTATION	4
<i>Garderie périscolaire</i>	<i>4</i>
<i>Restaurant scolaire :</i>	<i>5</i>
L'EQUIPE EDUCATIVE.....	5
LA JOURNEE TYPE	6
<i>A la garderie le matin.....</i>	<i>6</i>
<i>Au restaurant scolaire</i>	<i>6</i>
<i>A la garderie le soir.....</i>	<i>6</i>
LE PROJET EDUCATIF	7
LE PROJET PEDAGOGIQUE	8
L'ENFANT	8
<i>Préserver le rythme de l'enfant.....</i>	<i>8</i>
<i>Donner à l'enfant la possibilité de faire des choix</i>	<i>8</i>
<i>Être présent de façon active.....</i>	<i>8</i>
<i>Aider l'enfant à acquérir de l'autonomie</i>	<i>9</i>
<i>Donner à l'enfant les règles de vie en collectivité</i>	<i>9</i>
<i>Sensibiliser l'enfant à l'hygiène</i>	<i>9</i>
L'EQUIPE	10
<i>Respecter les règles de présentation.....</i>	<i>10</i>
<i>Assumer son rôle auprès des enfants</i>	<i>10</i>
<i>Manger avec les enfants</i>	<i>11</i>
<i>Communiquer entre animateurs et avec le responsable</i>	<i>11</i>
LES PARENTS	11
<i>En étant poli, souriant et respectueux.....</i>	<i>11</i>
<i>En respectant les consignes en cas de différents avec les parents.....</i>	<i>12</i>
<i>En les informant de la vie de la structure :</i>	<i>12</i>
<i>En étant vigilant au moment du départ.....</i>	<i>12</i>
<i>En recevant individuellement les parents lors des inscriptions ou en cas de problèmes avec un enfant.....</i>	<i>12</i>
L'ECOLE	12
<i>Communiquer</i>	<i>12</i>
<i>Mettre à disposition, dans la mesure du possible, nos disponibilités respectives.....</i>	<i>12</i>
AUTRES INTERVENANTS	12
<i>La fédération ADMR.....</i>	<i>12</i>
<i>La Communauté de Communes du Val de Norges.....</i>	<i>13</i>
<i>Transdev Pays d'Or.....</i>	<i>13</i>
ANNEXE 1.....	14
ANNEXE 2.....	15

LA STRUCTURE

Les enfants scolarisés au R.P.I. de Brétigny et de Norges la Ville, se répartissent dans les deux structures des villages.

C'est le lieu de scolarisation qui détermine le lieu de restauration : les enfants scolarisés dans les 3 classes de Brétigny (CE2 CM1 et CM2) vont à Brétigny et les enfants scolarisés à Norges (3 maternelles CP et CE1) restent à Norges

Pour la garderie périscolaire c'est le lieu de résidence qui est déterminant : un enfant habitant Brétigny fréquente la structure de Brétigny et un enfant habitant Norges va à Norges, quelque soit son âge.

La Communauté de Communes du Val de Norges, dont Brétigny et Norges font partie, a confié la gestion des structures à la Fédération A.D.M.R., qui gère le personnel, est un soutien technique (factures, salaires, comptabilité, démarches administratives...) et qui s'assure du respect des normes de sécurité, des taux d'encadrement du respect de la réglementation. La Fédération est aussi un agent de coordination avec tous les partenaires (équipe pédagogique, parents, Communauté de communes, CAF, Jeunesse et Sport, PMI...).

La structure ne fonctionne qu'en période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis. C'est le centre de loisirs, qui utilisent les mêmes locaux, et prend le relais pour les autres jours (mercredis et vacances scolaires).

LES LOCAUX

Ils sont mis à disposition par la Communauté de Communes du Val de Norge.

Ils sont rattachés à l'école maternelle par un couloir. Les petits passent donc de l'école à la cantine garderie en toute sécurité.

Les enfants de primaire arrivent par l'extérieur : quelques mètres séparent la sortie de l'école de l'entrée principale de la structure.

Pour le restaurant scolaire, nous disposons d'une grande salle qui peut accueillir jusqu'à 80 enfants

La salle de restaurant scolaire :

Son mobilier se compose de 7 tables hautes et 7 tables basses pour les plus petits.
L'accès se fait par l'intérieur du bâtiment mais une porte extérieure peut permettre une évacuation rapide.

La cuisine :

Les animatrices y accèdent par le vestiaire.
Deux portes côté salle de restauration servent à l'accès pour la pratique de la « marche en avant ».
Un évier, un lave vaisselle, un plan de travail composent la partie « vaisselle ».

Un évier, un frigo, deux fours, un placard bas servant de plan de travail, un placard haut pour le rangement de la vaisselle composent le reste du mobilier.

Une centrale de désinfection sert au lavage des sols.

La cuisine donne accès au local poubelle

Une issue de secours donne sur le côté du bâtiment.

Les vestiaires des animatrices :

L'accès se fait par une porte à l'arrière du bâtiment. C'est une pièce où sont disposés six vestiaires individuels. Le petit hall d'entrée donne aussi accès à des toilettes pour l'équipe d'animation.

La salle d'activité :

Pour l'accueil du matin et du soir, nous utilisons une salle qui avec ces 5 tables, son évier, et son armoire de rangements pour les jeux, est aménagée pour les activités. Un coin « garçons » est aménagé avec un tapis de voitures, un garage et des accessoires. Le coin « filles » comprend une cuisinière, des poupées, un chariot de courses, une poussette....

Les toilettes :

Dans le couloir, il y a deux WC handicapés ainsi que des toilettes garçons (2 petites cuvettes, 2 urinoirs et deux WC individuels) et des toilettes filles (2 petites cuvettes, 3 WC individuelles). Chaque pièce est munie d'une fontaine pour le lavage des mains des petits et d'un lavabo).

Le bureau :

Il sert pour recevoir les parents et pour gérer l'administratif. Il comporte un meuble de rangement et un cube mobile pour dossiers suspendus.

FREQUENTATION

La structure accueille les enfants scolarisés en maternelle et en primaire.

Les enfants doivent être âgés de 3 ans minimum.

Cette année 3 dérogations ont été accordées pour des enfants qui auront leurs trois ans avant la fin 2009.

Garderie périscolaire

Le matin comme le soir, nous accueillons les enfants qui résident dans le village de Norges la Ville quel que soit leur lieu de scolarisation (Brétigny ou Norges).

Les enfants ont donc entre 3 et 11 ans.

- Le matin : Accueil à partir de 7 h 30 le matin jusqu'à leur prise en charge par l'école ou le transporteur (enfants scolarisés à Brétigny)
Nous accueillons entre 12 et 18 enfants, dont 5 petits de moins de 6 ans (moyenne : 14 enfants le matin)

- Accueil le soir dès 16 h 35 jusqu'à 18 h 30 : prise en charge à la descente du transport scolaire pour les enfants scolarisés à Brétigny et à la sortie des classes pour les autres.

14 à 17 enfants fréquentent la structure le soir, dont 6 à 8 enfants de maternelle (moyenne de 16 enfants)

Restaurant scolaire :

Pour le repas de midi, nous prenons en charge les enfants scolarisés à Norges la Ville, soit 3 classes de maternelle, une classe de CP et une classe de CE1.

Nous allons chercher les enfants dans leurs classes respectives à 11 h 45.

A 13 h 30, les grands de primaires ainsi que les grands de maternelle sont pris en charge dans la cour de l'école par leurs institutrices. Quant aux petits et moyens de maternelles, ils sont pris en charge par les ATSEM ou les institutrices à la porte de la classe ou dans le hall direction dortoir

Les prévisions d'octobre montrent une fréquentation moyenne de 61 enfants, avec une présence qui varie de 59 à 64.

Le nombre d'enfants de moins de 6 ans est important et constant : il varie de 39 à 42 enfants (moyenne de 41.)

L'EQUIPE EDUCATIVE

Elle est composée de 7 personnes :

- 1 responsable, titulaire du B.A.F.A. et du B.A.F.D.
- 3 animatrices titulaires du B.A.F.A
- 2 animatrices qui vont finaliser une formation B.A.F.A. en novembre.
- 1 employée sans qualification présente sur le temps de midi

L'encadrement des enfants est prévu comme suit :

- 1 animatrice pour 10 enfants de moins de 6 ans
- 1 animatrice pour 14 enfants de plus de 6 ans,

ce qui exige la répartition suivante :

	Nombre animatrices	A partir de janvier nombre animatrices qualifiées
Accueil matin	2	2
Restaurant Scolaire	7	6
Accueil Soir	3	3

LA JOURNEE TYPE

A la garderie le matin

A partir de 7 h 30, accueil des parents et des enfants par deux animatrices

Activités libres (coloriages, peintures, lecture, legos....) ; une activité manuelle personnelle (bracelets brésiliens, boîte araignée...) ou collective pour le décor des salles (frise, décor vitres...) est proposée pour les enfants qui le désirent.

8 h 25 : départ des enfants scolarisés à Brétigny (6 à 10 enfants de plus de 6 ans) ; une animatrice les accompagne à l'arrêt de bus, rue de Brétigny, devant l'école ; départ du bus à 8 h 35

8 h 35 : départ des autres enfants ; la deuxième animatrice les accompagne, les CP CE1 dans la cour de l'école où ils sont pris en charge par les institutrices et les maternelles jusqu'à leur classe ; elle les aide à se déshabiller et à mettre les chaussons

Rangement et accueil des parents (modifications réservations notamment) jusqu'à 9 h.

Au restaurant scolaire

De 11 h à 11 h 45 (2 animatrices) :

Préparation du repas : dressage des tables, réchauffage des plats, organisation du service....

A partir de 11 h 45 et jusqu'à 13 h 30 : accueil des enfants, repas et activités (7 personnes : 2 animatrices pour le primaire, 4 pour les petits et une personne en cuisine)

Organisation du repas : voir annexe 1

De 13 h 30 à 14 h 30 : ménage, vaisselle

4 animatrices participent au ménage jusqu'à 14 h 30 et une termine à 15 h 30.

A la garderie le soir

A partir de 16 h 35 : Arrivée des enfants scolarisés à Brétigny (moyenne de 5 enfants de plus de 6 ans) ; 1 animatrice va les accueillir à la sortie du bus et les accompagne jusqu'à la structure

Vers 16 h 40 : accueil des enfants de Norges ; 1 animatrice va chercher les petits de maternelle dans leur classe et une autre prend le relais des institutrices dans le couloir de l'école primaire.

Au fur et à mesure de leur arrivée les enfants se déshabillent, passent se laver les mains et s'installent dans la salle de restauration pour prendre le petit goûter préparé par leurs parents.

Nous leur servons à boire et les enfants qui n'ont pas de goûter bénéficient de morceaux de pain, des petits fromages individuels ou des yaourts qui restent du repas de midi.

Après un second passage aux toilettes, les enfants sortent dans la cour de l'école si le temps le permet sous la surveillance de 2 animatrices. Des petits jeux collectifs auxquelles participe une animatrice, sont proposés. Les enfants de maternelle peuvent utiliser les petits vélos et trottinettes ainsi que la structure ludique (toboggan, mur d'escalade, cabane).

Quand le temps ne permet pas les jeux d'extérieur, le groupe s'installe dans la salle d'activité.

Comme le matin, une activité dirigée est proposée pour le décor des pièces ou pour la fabrication d'un objet. Cette activité est aussi en relation avec les thématiques liées au calendrier (saisons – fêtes)
Activités libres pour les autres. Les enfants choisissent : lecture, jeux de société avec ou sans animatrice, petites voitures, legos, poupées...

La responsable accueille plus particulièrement les parents, répond au téléphone et mets à jour son travail administratif quotidien. Elle fournit une aide à son équipe auprès des enfants si besoin (nombre d'enfants important – demande de passage aux toilettes – bobos ...)

Les départs s'échelonnent jusqu'à 18 h 30.

Vers 18 h, lorsqu'il y a moins d'enfants, une animatrice se détache du groupe pour nettoyer la salle de restaurant, laver et ranger la vaisselle du goûter, nettoyer le lave-vaisselle.
De 18 30 à 18 h 45: nettoyage rapide de la salle d'activités.

LE PROJET EDUCATIF

L'ADMR présente 4 lignes de conduite :

- La place de l'enfant : initiation à la vie en collectivité, acquisition d'une certaine autonomie, son épanouissement dans un environnement sécurisant et varié en répondant à ses besoins
- La coordination avec l'école : dans un souci de complémentarité, coordination de nos actions
- Le soutien et l'accompagnement des familles : accueil en réponse aux besoins des parents
- L'écoute des parents : travailler ensemble et faire participer les parents à la vie de la structure

LE PROJET PEDAGOGIQUE

La structure fonctionnant en période scolaire, il est impératif de penser que certains enfants ont une très longue journée (garderie-école-cantine-école-garderie). L'accueil périscolaire doit donc répondre à des besoins :

- spécifiques pour chaque enfant
- différents et complémentaires de l'école.

L'ENFANT

Il doit trouver un milieu ludique et reposant. L'équipe devra donc :

Préserver le rythme de l'enfant

- L'enfant aura la possibilité de choisir une activité calme ou plus énergique : un enfant aura besoin de lire tranquillement alors qu'un autre préférera une occupation plus bruyante ou une occupation collective...
- Notamment le matin, les enfants ont souvent besoin de calme pour s'éveiller : on privilégiera les activités calmes, telles que le coloriage, la lecture d'une histoire...
- A midi, si le temps le permet, organiser une partie de ballon, constitue un défoulement après le repas et avant la reprise de l'école.

Donner à l'enfant la possibilité de faire des choix

En proposant des activités variées :

- une activité dirigée manuelle ou collective chaque soir
- des activités libres : coloriages, jeux de société (un éventail de jeu de stratégie ou d'arcane permet un choix varié), lego, poupées, dînette, petite voitures avec tapis circuit, jeux de construction, lecture (des petits livres pour petits et plus grands sont à disposition), pâte à modeler, perles à chauffer, jeux d'extérieur...
- des activités à thèmes en fonctions des évènements et des saisons

Être présent de façon active

- en étant à l'écoute de tout enfant
- en dialoguant
- En reformulant les affirmations telles que « j'ai pas faim », « j'en ai marre » pour déterminer le réel problème : inviter à en dire plus
- en aidant et participant activement aux jeux
- en veillant à la sécurité de l'enfant : respect des taux d'encadrement, surveillance à tous les endroits où il peut se trouver.
- en aidant les plus petits, surtout en début d'année scolaire : aider à manger à servir, consoler...

Aider l'enfant à acquérir de l'autonomie

- en sollicitant l'enfant pour qu'il se serve lui-même, pour qu'il mange tout seul
- en lui donnant des responsabilités (aider aux petits, débarrasser les tables, nettoyer après une activité, ramassage des cuillères, distribution du pain....)
- en proposant des activités plus élaborées en fin d'année
- en valorisant les enfants qui ont besoin de reconnaissance
- en favorisant la confiance en soi de l'enfant : « tu es capable de »
- en acceptant l'erreur et en encourageant l'enfant à recommencer

Donner à l'enfant les règles de vie en collectivité

- en exposant les règles concernant :
 - l'environnement (respect des lieux, du matériel)
 - le respect du groupe (des animateurs, des autres enfants, des parents...)
 - les interdits
 - les obligations
- en les instaurant avec les enfants eux-mêmes : pour qu'un maximum d'enfants participent, privilégier les moments avant ou après le repas en petits groupes
- en les énonçant dès le début
- en les répétant suivant les besoins avant les activités ou le repas
- en les expliquant : à quoi servent-elles ?
- en les affichant dans chaque lieu où elles sont nécessaires (toilettes, couloir, salle de restauration, salle d'activité) Pour les petits, insérer des illustrations (photos - dessins)
- En passant des contrats : « oui, tu peux le faire à condition que... »
- En demandant à l'enfant qui a enfreint une règle, de se poser des questions sur ses actes pour qu'il en tire lui-même les conclusions ; le guider en lui retournant les questions ; **le « pourquoi » est à bannir car culpabilisant.**
- en sensibilisant l'enfant au respect de la différence : enfant allergique qui ne mange pas le même repas, enfant musulman qui ne mange pas de porc, handicapé, personne de couleur....

Sensibiliser l'enfant à l'hygiène

- en se lavant obligatoirement les mains avant et après le repas
- en allant aux toilettes en dehors des repas et en se lavant les mains après chaque passage
- en participant au nettoyage du matériel d'activité après usage

L'EQUIPE

Elle doit fonctionner en harmonie entre membre de l'équipe et avec les enfants. Pour cela chaque animateur doit :

Respecter les règles de présentation

- la politesse
- un langage adapté aux enfants
- une tenue correcte
- le respect des horaires
- ne pas contredire un autre animateur devant les enfants

Assumer son rôle auprès des enfants

- il est garant de la sécurité des enfants
- il respecte l'enfant en tant qu'individu à part entière (on reprouve un comportement et non pas la personne)
- il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes - VOIR ANNEXE 2
 - utiliser les formules « je pense que... », « à mon avis »,
 - parler de façon positive
 - ne pas nier le ressenti tel que « ce n'est pas grave » et préférer « je sais que tu as mal mais je vais te soigner »
 - éviter l'impératif les injonctions
 - ne pas confondre la personne et le comportement : on reprouve ce que l'enfant a fait pas lui
 - ne pas comparer avec la maison, l'école....
- il sollicite sans forcer (lors des repas, il fait goûter)
- il propose des activités adaptées aux enfants accueillis (âge, sexe, désirs, centre activité) (selon ses compétences, chaque animateur propose une activité dirigée aux enfants)
- il gère complètement son activité (préparation et rangement)
- il connaît parfaitement les règles pour pouvoir les faire appliquer
- il ne crie pas
- il applique un langage positif : préférer « marche » à « ne cour pas »
- **il gère la montée en puissance du bruit pendant les repas en adoptant la règle prise en commun par l'équipe : quand un animateur lève les bras pour faire les marionnettes, tous les autres animateurs le suivent ; les enfants font aussi les marionnettes ; c'est le signe d'un retour au calme absolu à faire respecter à chaque table.**

Manger avec les enfants

- l'animateur est garant du bon déroulement du repas aux tables dont il est responsable
- c'est un exemple pour les enfants : il goûte de tout, il reste assis à table, il mange correctement
- c'est un moment privilégié pour communiquer
- l'animateur aide les petits
- le repas se déroule au rythme des enfants
- l'animateur sollicite l'enfant pour débarrasser : après le plat principal, les restes sont mis dans la poubelle de table les assiettes sont empilées ainsi que les fourchettes, après le repas, on empile les verres trois par trois, les couteaux sont rassemblés, les petites cuillères sont mises dans la carafe, les serviettes et déchets dans les poubelles.

Communiquer entre animateurs et avec le responsable

- Partage des expériences
- Présence aux réunions : réunions trimestrielles ou petites réunions impromptues
- Écoute des collègues
- Expression de ses opinions et idées pour un débat enrichissant
- Acceptation d'un avis différent du sien
- Communication de toute information
Pour cela les moments en dehors de la présence des enfants sont privilégiés,
- Entraide des collègues
- Toujours informer les autres de l'endroit où l'on va, avec qui l'on est (sorties, passage aux toilettes....)
- Information rapide à la responsable de tous les incidents ou accidents survenus en son absence ou dans un autre groupe

Tout animateur doit informer la responsable de tout comportement ou de toute difficulté, personnelle ou non, susceptible de perturber la cohésion de l'équipe ou d'influencer son travail.

LES PARENTS

Les parents nous confient leurs enfants. Ils doivent donc avoir toute confiance en l'équipe et en ses compétences.

Le temps de garderie est un moment privilégié pour dialoguer avec eux :

En étant poli, souriant et respectueux

Même si on ne partage pas une façon de faire ou une attitude, ne jamais contredire les parents devant l'enfant : en référant à la responsable qui pourra prendre un rendez-vous privé.

Avant de condamner, il faut essayer de se mettre à la place des parents pour tenter de comprendre une opinion qui ne nous semble pas évidente.

Surtout ne pas juger !

En respectant les consignes en cas de différents avec les parents

- Calmer le jeu et surtout ne pas se laisser entraîner par le ton ou la colère
- Si la responsable est présente, c'est elle qui assure l'entretien avec les parents
- Si elle est absente, l'interlocutrice sera l'animatrice désignée à l'avance par la responsable. *Si elle le peut*, celle-ci donnera les explications pour apaiser la situation sinon elle *prendra rendez-vous avec la responsable*.

En les informant de la vie de la structure :

- Expliquer le mode de fonctionnement (réunion de début d'année, mise à disposition du projet pédagogique...)
- Exposer les règles de vie
- Expliquer les mesures prises
- Parler des soucis rencontrés, des progrès de leurs enfants
- Exposer ce qui a été fait dans la journée
- Les rassurer

Attention ! Un animateur suffit pour dialoguer avec les parents. Les autres enfants sont toujours en garderie et ont besoin de l'attention des autres animateurs.

En étant vigilant au moment du départ

L'adulte est-il habilité à récupérer l'enfant ?

Vérifier qu'un autre enfant n'en profite pas pour se faufiler dans le hall et partir tout seul.

En recevant individuellement les parents lors des inscriptions ou en cas de problèmes avec un enfant

L'ECOLE

L'école est un partenaire important, puisse que nous sommes complémentaires et que la transition entre elle et nous doit s'effectuer dans la plus grande sécurité.

Pour un bon partenariat, il faut :

Communiquer

- Information de notre fonctionnement
- Quotidiennement fourniture des listes des enfants qui fréquentent le restaurant scolaire et la garderie pour éviter les erreurs d'aiguillages (bus, sortie directe de l'école ou garderie)
- Avertir en cas de soucis ou pour toute information (ex : enfant blessé légèrement = prévenir pour un suivi)

Mettre à disposition, dans la mesure du possible, nos disponibilités respectives

- Si une institutrice a besoin de transmettre une information à des parents que nous voyons, nous pouvons servir de relais
- La distribution des notes aux parents et les factures de font par l'intermédiaire des instituteurs

AUTRES INTERVENANTS

La fédération ADMR

C'est notre intervenant principal puisque que c'est notre employeur et le gestionnaire de la structure.
Dialogue permanent par téléphone, internet et par écrit.
Transmission de toutes les informations, de tous les documents afférant au fonctionnement.

La Communauté de Communes du Val de Norges

Propriétaire des locaux et du matériel, elle intervient pour leur l'entretien.
Financement du matériel d'activité et de fonctionnement.

Transdev Pays d'Or.

C'est la société qui assure le transport entre l'école de Norges et la structure.
Entretiens téléphoniques en cas de problèmes (intempéries – sécurité – horaires...)

L'ensemble de l'équipe entretiendra de bonnes relations avec ces intervenants car elles ne peuvent être que bénéfiques à la vie de la structure.

Un enfant qui arrive avec le sourire le matin, un enfant qui préfère manger à la cantine,
une autre qui n'est pas pressé de rentrer chez lui le soir !
C'est la récompense d'une équipe, c'est une réussite qui n'est possible qu'avec
l'investissement de tous.

Projet approuvé par l'ensemble de l'équipe

ANNEXE 1

LE RESTAURANT SCOLAIRE AU QUOTIDIEN

CP CE1			CUISINE	MATERNELLE					
heures	2 animatrices			1 personne	heures	lieux	2 animatrices	1 animatrice	1 animatrice
	lieu	faits	petits				moyens	grands	
11 h 45	couloir école primaire	Appel des enfants	renfort pour accompagner les enfants de maternelle	11 h 45	sortie des classes	Appel des enfants les enfants s'accrochent au serpent pour cheminer dans les couloirs	Appel des enfants rang	Appel des enfants rang	
jusqu'à 12h35	cour école ou salle activités	jeux collectifs ou individuels	CUISINE gère fours coupe viande petits fait le lien avec la salle (rapporte pain eau, apporte plats, remporte vaisselle sale...) nettoie les tables commence vaisselle....	11 h 50	école et structure	toilette structure	REPAS 4 animatrices responsables de 2 tables elles sont assises et mangent avec les enfants et restent à table un maximum les enfants en fonction de leur habileté et de leur âge, mangent seuls, débarrassent	toilettes école	toilettes stucture
				12 h					
jusqu'à 12 h 45	toilettes structure	deshabillage passage toilettes							
jusqu'à 13 h 30	salle restauration	REPAS les animatrices sont assises et responsables de 2 tables les enfants se servent ils aident à débarrasser			école - structure			toilettes école	toilettes stucture
					école	toilette structure	habillage blousons*	habillage blousons*	
				jusqu'à 12 h 25	cour école ou salle d'activités			jeux collectifs lecture d'histoires coloriages relaxation (en petits groupes)	
jusqu'à 13 h 35	structure	Passage toilettes		jusqu'à 12 h30	école	Appel- toilettes dortoir avec ATSEM	retour dans la cour de l'école		
	cour de l'école	instituteurs			cour école		relève surveillance par instituteurs		

* si les enfants vont dehors sinon ce temps est reporté après les jeux en salle et avant d'aller dans la cour de l'école pour les moyens et grands de maternelle (les petits allant au dortoir)

ANNEXE 2

Vers une communication de qualité ...

Type du message	Anticommunication	A privilégier
INJONCTION	« Tu fais ça... » « Tu devrais... » « Vous devriez... »	Parler en son nom, dire JE « Je pense... » « A votre place, je ferais... » Je compte sur toi Je te fais confiance Tu es capable de
IMPERATIF	« Faites ça... » « Arrêtez vous »	« Je pense que... » « A mon avis... » « Si j'étais à votre place... »
DEPERSONNALISER	« Il va se calmer » Donner un surnom	Nominatif. Individualiser Personnaliser l'échange
NIER LE RESENTI	« C'est ridicule » « Ce n'est pas si grave » « Ce n'est rien » « Là, c'est fini »	« Ca doit vous mettre en colère » « Je sens que vous êtes triste »
ETIQUETER	« Tu es chiant » « Vous êtes insupportables »	Centration sur l'action « Ce que vous avez fait est insupportable pour l'entourage »
COMPARAISON	« Avec nous c'est comme ça... » « Avec vos collègues, c'est ... »	Ici et maintenant Rappel des règles, Interdits
MESSAGE NEGATIF	« Ne restez pas là » « Ne courez pas » « Ne vous fâchez pas »	« Allez plutôt là-bas » « Si vous allez là-bas » « Marchez plutôt » « Pour la sécurité, c'est nécessaire de marcher » « Restez calme » « Dans cette situation, je pense qu'il faut garder son calme »